Image not found or type unknown

Aide juridictionnelle: demande d'information

Par **moncondhuy elodie**, le **31/01/2017** à **14:18**

Bonjour , je bénéficie actuellement de l'aide juridictionnelle totale et la phase d'instruction de mon affaire vient de se terminer. Est ce que je dois refaire une demande d'AJ pour le jugement? Merci pour vos réponses.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés